

Compte rendu de la réunion du vendredi 21 Mai 2021

La Présidente ouvre la séance à 20h 42,

Présents : 10

Absent : Mr BOUDES HERVE

Le secrétaire de séance est FOURNIER FABIEN,

ORDRE DU JOUR

1) Approbation du compte rendu du 09 Avril 2021

2) Chemin de randonnée

Ce chemin va être balisé. Une petite portion se trouve sur la commune de Montjaux. Celle-ci sera nettoyée par le Parc des Grands Causses. La commune doit s'acquitter d'une facture de 616 €. Après délibération ce paiement est accepté avec 8 voix pour et 2 abstentions.

3) Budget caisse des écoles.

Après délibération, le conseil accepte à l'unanimité que le budget « caisse des écoles » soit inclus dans le budget de fonctionnement de la commune.

4) Vente de la parcelle F891 lotissement « Le Clos de Montjaux »

Monsieur Verdier Benjamin étant d'accord pour payer le terrain comptant au moment de la signature de l'acte, les 10 conseillers approuvent la vente au prix de 17€ le m².

5) Achat du terrain section AE parcelles 385-386 mitoyennes de l'école.

Après discussion du prix, le conseil va faire une offre au propriétaire pour conclure la vente. De plus, un dédommagement sera effectué auprès de l'EARL de MOULERGUE qui exploitait la parcelle et avait réalisé des travaux de clôture.

6) Maitrise d'œuvre – travaux de rénovation école/mairie

Suite à l'appel d'offre que nous avons déposé, seul l'Atelier d'Architecture Cartayrade a déposé un dossier. Après délibération, les élus acceptent leur proposition.

7) Epicerie

Le gérant a informé oralement madame le maire que le commerce était en liquidation judiciaire. Des documents officiels lui seront demandés et le conseil avisera ensuite de l'avenir de ce commerce.

QUESTIONS DIVERSES

a) Monsieur Gérard de « canoës escapades » et habitant de Candas

nous a présenté son entreprise qui évolue dans plusieurs domaines notamment la construction de dômes et des activités sportives comme le canoë. On pourra retrouver prochainement toutes ces informations sur le site internet de la mairie.

b) Chemin d'Albinhac à Roquetaillade :

Un débroussaillage est prévu en collaboration avec des habitants bénévoles de ROQUETAILLADE, sur une petite portion située entre le pigeonnier et ALBINHAC. .

c) Compte-rendu de la visite de M BETON des bâtiments de France.

Sur ses conseils, une demande de travaux va être effectuée pour retirer l'enduit du plafond qui est dégradé et qui tombe dans l'église de ROQUETAILLADE.

La croix de l'église de MONTJAUX revêtue de plomb est dégradée ce qui provoque des infiltrations et des fuites d'eau dans la nef. L'entreprise Soler, spécialisée dans les monuments historiques, interviendra selon les directives de M Béton.

d) Gîte rue Mons Jovis

Suite au départ du locataire, les conseillers vont se réunir sur place pour étudier les travaux à mettre en place et le devenir de ce gîte.

e) Planning tenue des bureaux de vote, élections du 20 et 27 juin 2021

Chacun s'est inscrit sur une plage horaire pour assurer le bon déroulement des deux scrutins.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h 58.